

# Le Télégramme du Congo

Hebdomadaire d'informations générales,  
d'opinions et d'actualités. Courriel :  
letelegrammeducongo@gmail.com, Adresse :  
Concession PROCOKI, Q/GB, Kinshasa/  
Kintambo - Tél. 0812381281 - Prix : 4000 Fc,  
Année 2019, n°119, Vendredi 26 Juillet

Que vogue la galère

## Septembre noir en perspective pour le Président Félix Tshisekedi !

P.2



Élection rocambolesque du  
Gouverneur de Sankuru  
FCC : Lambert  
Mende ouvre  
grandement la  
boîte de Pandore !  
*\* Revivra-t-on le scénario de 2006  
au Sénat?*

P.11

Panique générale dans la ruche de Joseph Kabila  
L'AFDC de Bahati Lukwebo  
signe la dislocation définitive  
du mariage FCC-CACH !

P.12

La fièvre de samedi scientifique visite l'université de Kinshasa  
Pleins feux sur le vernissage  
du premier numéro de la Revue  
Congo Challenge

PP.5-8

### DANS CE NUMERO

LA TRIBUNE DU  
TELEGRAMME  
**L'incroyable  
résistance  
psychique des  
congolais !**

RELIGION AU SUD, PHI-  
LOSOPHIE AU NORD

**Qu'y a-t-il de com-  
mun entre l'en-  
gouement pour la  
philosophie et les  
églises de réveil ?**

----- P.3

#### POLITIQUE

**Communauté d'Afri-  
que de l'Est (EAC)  
La RDC doit  
adhérer ou ne pas  
adhérer ?**

----- P.4

**Lettre ouverte de  
l'AJPRRC de Maître  
Richard Ngoie  
Citamba**

----- P.4

8 JUILLET 2019

**L'Imam Cheick  
Abdallah Mangala  
aux côtés de Son  
Eminence Simon  
Kimbangu Kiangani  
à Nkamba**

----- P.9

L'AN 1 DE LA RÉFORME  
DE SÉCURITÉ SOCIALE

**Les grandes idées  
d'Agnès Mwad ont  
changé la CNSS**

----- P.10

**Message de remer-  
ciement du Grand  
Chef Rigobert  
Moupondo Mafundji  
du Royaume de  
Menikongo**

P.9

## Que voque la galère

# Septembre noir en perspective pour le Président Félix Tshisekedi !

Par Kikuni Joseph

**L**es Congolais s'étaient rendus massivement aux urnes le 30 décembre 2018 avec une idée fixe en tête : « Dire adieu à Joseph Kabila et, in fine, à son système politique d'un autre âge ».

Avec le changement attendu, ils espéraient voir leurs conditions de vie s'améliorer sensiblement à l'instar des autres peuples des pays limitrophes moins nantis que la Rdcongo.

Mais, depuis l'accession de Félix Tshisekedi à la présidence de la république en janvier 2019, le pays ne fait que tourner en rond. A cette allure, même les devins les plus aguillés sont incapables de dire où nous sommes arrivés et où nous nous dirigeons exactement.

Ce faisant, les attentes du peuple ne font que s'accumuler et l'impatience devient de plus en plus palpable, perceptible à vaste échelle. Car, plus les jours passent et se ressemblent, plus les espoirs d'une vie meilleure ne cessent de se perdre à l'horizon lointain. Ce qui est sûr à l'heure actuelle c'est que l'état de grâce va expirer en septembre de cette année comme cela est de coutume dans notre pays depuis des lustres.

### **Les raisons de la retenue**

Grâce à sa maturité politique acquise tout au long de 54 années ( 32 ans de Mobutu + 18 ans de Joseph Kabila avec le bonus de Laurent-Désiré Kabila) de dictatures féroces, le peuple Congolais endure stoïquement son calvaire actuel.

Il est conscient que son malheur persiste à ce jour suite à la mauvaise foi manifeste de Joseph Kabila et de son groupe de prédateurs.

Le camp Kabila a, à la fois, honte et peur de voir l'actuel Chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi réussir là où le FCC a lamentablement échoué avec sa gouvernance calamiteuse. C'est ainsi qu'il bloque sciemment toute tentative de formation du gouvernement avec des hommes intègres, des animateurs ayant les mains propres par rapport aux



gratuit dans notre pays passe impérativement par le paiement préalable d'un salaire équivalent ou supérieur à celui des frais de motivation alloués mensuellement aux enseignants des écoles catholiques.

A titre d'information ou de rappel, c'est selon, dans les centres d'enseignement de ce réseau, les frais de motivation ou primes (fruit des contributions trimestrielles des parents d'élèves) permettent aux enseignants du primaire et du secondaire de percevoir les salaires mensuels oscillant respectivement entre 250 et 650 dollars !

Pendant ce temps, le Gouvernement verse pour ces catégories l'équivalent de 90 et 105 dollars. Pour cette année scolaire 2019-2020, les catholiques ont déjà amorcé la perception de leurs frais scolaires exorbitants habituels avec la conviction que le Président Félix Tshisekedi ne saura pas sortir de ce goulot d'étranglement.

Il s'en suivra que toutes les écoles non conventionnées, majoritaires par ailleurs, qui ne fonctionnent pas selon le système des Catholiques, vont débrayer dès la rentrée scolaire de septembre 2019. Car, les parents d'élèves de ces écoles-là sont pauvres et, donc, incapables de payer les frais de motivation consistants pour les enseignants à l'instar de leurs collègues des écoles conventionnées catholiques. D'où, on vitici uniquement avec le modique salaire de l'Etat qui ne permet pas à la fois de nourrir les foyers, de payer les loyers, de supporter les transports, de se vêtir décentement et de jouir des loisirs élémentaires (tourisme, cinéma, théâtre, concert, sport....).

D'autre part, tout le monde sait que, jusqu'à ce jour, le pays tourne avec le budget du gouvernement Bruno Tshibala. Celui-ci risque de couvrir toute cette année car le gouvernement Sylvestre Ilunga n'est pas encore opérationnel et la nouvelle Assemblée nationale ne siègera pour le prochain Budget qu'en septembre en cours. De ce fait, le même salaire de misère actuel sera maintenu jusqu'en

2020.

Comme ils seront incapables d'assurer la rentrée scolaire de leurs enfants, tous les travailleurs de l'Etat risquent de se jeter dans la rue pour exprimer leur ras-le-bol. Ce mouvement des masses risquera d'inaugurer une série d'actions de protestation qui mettront le Président Félix Tshisekedi devant une rude épreuve et dans l'embarras total. Et, au fil des jours, il risque de prendre des proportions imprévisibles et fort compromettantes pour la paix et la sécurité du pays.

Heureusement pour lui, une frange importante de la Grande Muette le porte de plus en plus dans son coeur pour diverses raisons. Autrement, on craindrait des débordements difficiles à contenir. Un homme averti en vaut cent.

### **Les calamités naturelles**

Comme chaque année, la Ville province de Kinshasa fait face à des pluies diluviennes à partir de Septembre. Ces eaux provoquent des fortes inondations qui occasionnent des pertes immenses en vies humaines, en dégâts matériels et en dégradation de l'environnement vital.

Les habitants des sites bordant les principales rivières de la capitale payent ainsi régulièrement le lourd tribut de ces catastrophes récurrentes. Les populations des communes de Ngaliema, Bandalungwa, Makala, Bumbu, Selembao, Ngaba, Kalamu, Matete, Kingabwa, Limete, et N'djili ont eu à enterrer à plusieurs reprises leurs morts, à perdre leurs maisons, leurs biens mobiliers et des documents d'extrême importance (diplômes, passeports, ouvrages, syllabus, titres fonciers, bibliothèques, archives sonores et visuelles...).

Pendant ces 18 ans de règne despotique, Joseph Kabila n'avait jamais songé à trouver une solution définitive à ce problème crucial malgré les appels et les cris de détresse incessants de la population et ses promesses fallacieuses. C'est l'une des raisons pour lesquelles les occupants de ces juridictions le haïssaient à mort. Le régime Tshisekedi ferait mieux de prendre ce problème à bras le corps dès maintenant.

La solution consiste tout

simplement à procéder au curage des rivières Kalamu, Bitchakutchaku, Makelele, N'djili... pour que les eaux de pluie ne débordent plus de leur lit. Feu Laurent-Désiré Kabila avait tenté cette expérience dès son entrée au pouvoir. L'opération avait permis aux habitants de ces sites de passer quatre années dans la quiétude et la confiance. C'est depuis sa mort que leurs calvaires ont repris de plus bel.

Le Président Félix Tshisekedi attend-t-il enterrer les morts d'abord, délocaliser les survivants ensuite et les dédommager enfin avant d'emboîter le pas au successeur de Joseph-Désiré Mobutu ? Il risque de récolter des quolibets et des oeufs pourris en intervenant tardivement. A qui en voudra-t-il alors ? ■

## Le Télégramme du Congo

### Adresse

1 Avenue de l'OUA, Concession PROCOKI, Q/GB, Kinshasa/Kintambo

### Fondateur

Antoine Nguidjol

### Editeur

Joseph Lounda

+243 81 238 1281

### Email :

letelegrammeducongo@gmail.com

josephlounda@gmail.com

### Directeur de publication

Joseph Lounda

### REDACTION :

ANTOINE NGUIDJOL

JOSEPH LOUNDA

AARON MAYELE

TOUSSAINT DE BANZY

KIKUNI JOSEPH

JACQUES BOKWANGO

DIEUDONNÉ NSAPU

NICOLAS KIZITO HERI

JAMAL KHARDI

ESPERANCE ESENSE

ZENGANTU

Correspondante au

### Cameroun

Anastasiye Nyobe

Chroniques Judiciaires

Me Nicolas KIZITO HERI

Photos Reporter

ROLIX MILANDU

Correspondant à Kisangani

Auguy SADIKI

0810032630-0851784527

VENTE ET DISTRIBUTION

### TSHIKOSE

POINTS DE VENTE DU

TÉLÉGRAMME DUCONGO :

Concession Procoki,

Contact : 0819449488

Conception et Mise en page

JLB

## Réflexions d'un philosophe

### L'incroyable résistance psychique des congolais !

Par François Ndjeka,  
Philosophe Congolais

**P**ar rapport à la souffrance et à la maltraitance il existe un seuil au-delà duquel on ne peut supporter !

Les Congolais semblent avoir dépassé ce seuil de tolérance. Car ils supportent stoïquement la maltraitance qu'on inflige à leurs cerveaux, à leurs psychismes, à leurs intelligences, à leurs coeurs et à leurs ventres.

Les psychologues appellent cet état " la résilience ", c'est-à-dire cette capacité que l'on a de résister aux aléas de la vie.

Et cette capacité d'absorber les chocs, de se réorganiser pour continuer à vivre comme si de rien n'était, les Congolais en ont fait leur pain quotidien.

La conséquence de cet état d'esprit est ce haut niveau d'adaptabilité du Congolais face à la crise multiforme qui le terrasse.

En RDC, le prix du pain, du

poulet, du sucre peut passer du simple au double et cela, en l'espace de quelques heures, le Congolais s'adaptera toujours et demandera à Jésus de lui venir en aide.

De même, on peut lui restreindre ou lui barrer carrément l'accès à l'Internet, il adoptera toujours la même posture.

On dirait que les autres voies de lutte ou de revendication lui sont brusquement devenues inaccessibles !

Le mal vivre engendré par la crise aux multiples facettes qui bouscule le Congolais et qui a cassé les codes, les repères, les valeurs, les croyances et les frontières entre le bien et le mal n'a pas encore réussi à créer en lui cette révolte intérieure capable de le pousser à mettre en route les moyens conséquents pour le juguler.

Cette crise aurait pu faire émerger une volonté ferme et déterminée de changement, une quête d'émancipation et

d'auto-affirmation.

Les Congolais auraient pu instaurer une dynamique décomplexée visant une rupture radicale du lien avec la souffrance qui l'accable.

Mais au lieu de cela, ils ont choisi de patienter ! Ils patientent devant l'inqualifiable dégradation de leurs conditions de vie et de l'assombrissement de leur horizon.

Le chômage, la précarité, la privation des libertés, l'absence de perspectives pour la réalisation de ses légitimes ambitions sont devenues des hashtags des préoccupations quotidiennes du Congolais.

Quant à la partie de sa jeunesse qui étudie au supérieur, on a cimenté en eux le culte de la célébrité, ce qui les a convertis en une génération d'admirateurs fanatiques. Ils cultivent en eux des rêves narcissiques de gloire, ce qui les conduit à s'identifier aux gens " célèbres ", devenant parfois des chantres de la médiocrité et de la banalité.

Se sont-ils un seul jour

demandés pourquoi leurs aînés de Louvanium, eux qui avaient les meilleures conditions d'étude et de vie sur leur campus se sont révoltés en 1969 ?

Aujourd'hui, comment peut-on s'expliquer le fait que ce sont ces étudiants, qui sont obligés de payer cher, en espèces sonnantes et trébuchantes, leurs études voire leurs logements sur le campus et qui vivent parfois pendant de longs mois sans eau ni toilettes, qui soient justement ceux qui sont le plus portés à la patience et à la résilience ?

Les périodiques surgissements de leurs énevènements sont marqués par l'alternance de la parole et du silence, du chaud et du froid, de sorte que les observateurs ne savent pas quoi en penser !

Le philosophe est celui qui n'a pas peur de spéculer. Effectuer un décollage conceptuel est un exercice quotidien en philosophie.

C'est ainsi que les

attitudes, les propos, les faits et gestes sont regardés dans une approche herméneutique qui intègre l'effort contemporain d'analyse critique.

C'est ce qui justifie ce regard parfois naïf que je pose sur le vécu congolais dans une approche non seulement herméneutique mais aussi phénoménologique.

Je me rends à l'évidence que les Congolais sont devenus comme les habitants du désert qui, à force de vivre dans le désert, finissent par s'habituer aux rudes conditions de vie du désert, au point de croire qu'ils vivent dans un oasis ; jusqu'au jour où les tempêtes de sable leur font prendre conscience qu'ils vivent dans un désert.

Et nous, Congolais, sommes-nous tellement habitués aux conditions de vie du désert au point que nous ne ressentons plus la nécessité et le besoin de vivre dans un oasis ?

C'est là, la question que je vous pose ! ■

## Religion au Sud, philosophie au Nord

### Qu'y a-t-il de commun entre l'engouement pour la philosophie et les églises de réveil ?

Par Antoine Nguidjol

**C'**est Montaigne qui, pour mettre fin au fanatisme et à la violence de son temps, a légué à la postérité cet adage bien senti : «vérité en deçà des pyrénées, erreur au delà».

Ce que je retiens de l'adage de Montaigne, c'est que le monde est toujours – comme hier – divisé en deux pôles ; et que l'Afrique, géographiquement située au sud des pyrénées, a toujours tendance à être perçue comme foncièrement différente, et à se livrer à des pratiques intrinsèquement différentes de ce qui s'opère «au-delà des pyrénées».

Pourtant, comme nous l'avons esquissé autre fois, certains phénomènes tendent à prouver, finalement, que la terre - toute la terre - tourne autour du soleil ; que l'humanité entière voit le même soleil et réagit de la même façon à ses apparitions et à ses influences.

L'autre fois, nous avons écrit sur le rire, le même rire que – finalement – dans ce monde où les choses ne tournent plus rond -les occidentaux réapprennent. Ils se réaccaparent le même grand rire «nègre» dont parlait Senghor. Pour tous les humains – fort heureusement – le rire a une fonction «plastique» comparable aux techniques des peintres flamands qui savaient faire jaillir la lumière d'un arrière-fond sombre.

Le rire habille, colore, édulcore la réalité; il lui donne un horizon. Dans cet

horizon, les choses acquièrent une rutilance, se couvrent de vermeil, parce que l'horizon, selon le mythe, c'est le lieu où le soleil transforme le réel pour lui redonner son éclat au lever du jour.

**Entre églises et cercles de philosophie, y a-t-il cette frontière qui pourrait justifier la pôlarité de Montaigne ?**

La philosophie a «le vent en poupe», c'est le moins qu'on puisse dire. Le rêve de Diderot et de Karl Jaspers serait-il en train de se réaliser en France et, paraît-il, dans le reste de l'Europe – comme le prouvent les succès des «Nuits de la philosophie», des «Universités populaires» et autres «festivals» et «semaines» de la philosophie ?

Jacques Bouveresse s'en était expliqué il y a plus d'une dizaine d'années en soulignant la mystification que cachait cette philosophie devenue populaire. Je n'entrerai pas dans le débat. Je laisserai les philosophes s'en expliquer entre eux et de la manière qu'ils en conviendront. Je noterai simplement la concomitance d'un phénomène similaire au Sud dont les occidentaux se sont largement gaussés ces dernières années.

Car, pendant qu'ils renouent avec la philosophie – discipline désormais abandonnée aux archivistes et aux historiens de la pensée (déconnectée de la vie quotidienne - prétendent ses détracteurs), depuis bien longtemps, plus au sud du monde, en Afrique plus particulièrement, les églises de réveil se

sont emparés de la Bible – dont le lectorat se réduisait, il n'y a pas si longtemps, aux seuls théologiens (eux aussi coupés de la vie quotidienne - selon leurs détracteurs).

En quelques années seulement, les églises de réveil ont dépoussiéré la Bible, au sens propre comme au figuré. Elles l'ont sortie des sacristies et en ont fait le principal moyen d'élucidation de la vie. En la simplifiant, en la mettant à la portée de tous ceux qui savent lire (et même ceux qui savent à peine lire), en choisissant les versets, les psaumes et les cantiques, elles ont créé un événement culturel d'une ampleur telle que les vieilles institutions (comme l'Eglise catholique) s'en émeuvent et sont tentées de réagir un peu comme Jacques Bouveresse l'a fait pour les «Nuits de la philosophie».

Ce qui m'importe, ce n'est pas de donner raison ou tort aux uns ou aux autres. Ce qui m'intéresse, c'est constater le parallélisme des formes, des moyens, voire des contenus, et ce curieux rapprochement psychologique qui se dessine aux deux pôles du monde – comme une réponse universelle à une question qui l'est tout aussi, même énoncée dans des langues différentes : Au Nord, la popularisation de la philosophie, au Sud, la popularisation de la religion. Au Nord, l'engouement des «recettes», «leçons», «sens» à tirer de la lecture des textes philosophiques ; au Sud, les «formules à réciter», les «passages à méditer» ou «à recopier», voire «à porter sur soi» comme des

amulettes.

Yves Charles Zarka, le directeur de la revue *Cités* le déplore dans l'hebdomadaire «Marianne». Cette alerte a été suffisante pour qu'à mon tour je me précipite dans une librairie. J'ai fini par débusquer la revue «Philosophie-magazine» et quelques uns de ses titres suggestifs : comment être plus libre ? Le visage, ce qu'il révèle ; le sexe est-il aussi important qu'on le dit ? D'où vient le mal ? Votre travail a-t-il encore un sens ? Pourquoi ne sommes-nous pas plus heureux ? Etc.

J'ai alors pensé : les pasteurs des églises de réveil à Kinshasa convoquent des séminaires sur les mêmes thèmes. Leur formulation n'est en rien différente. Les espaces de construction des langages nouveaux eux-mêmes ne cessent de rapprocher les pôles et les événements : les amphithéâtres, les salles de conférences où des maîtres à penser délivrent le sens dont on attend une efficacité immédiate.

Ces espaces prétendument profanes portent en creux les lieux sacrés où s'organisent les séances de prières et les exorcismes. Où chacun vient s'y faire délivrer. S'y délivrer de son ignorance et du démon, c'est finalement le même acte. L'ignorance et les démons sont des phénomènes spirituels qui ont une même intentionnalité. L'ignorance, comme le démon –sauf celui de Socrate – conduit à des comportements et à des

Suite en page 10

## Communauté d'Afrique de l'Est (EAC)

## La RDC doit adhérer ou ne pas adhérer ?

Par Coco Sadiki, Expert en Sciences Politiques / Libreville-Gabon

**S**elon une information relayée par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, le Président de la République Démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi, aurait adressé, en date du 08 juin 2019, une lettre à son homologue rwandais, Paul Kagame, en sa qualité de président en exercice de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), sollicitant l'adhésion de la RDC à cette organisation sous-régionale. Beaucoup de commentaires se sont depuis faits jour, certains se focalisant sur l'authenticité de la lettre incriminée, d'autres questionnant la pertinence même de la démarche de Tshisekedi.

Mais une évidence demeure : en tant qu'organisation, l'EAC n'a jamais cessé de caresser le rêve de voir la RDC rejoindre ses rangs, tandis que les populations habitant les provinces orientales de la RDC salivent à l'idée de jouir pleinement de facilités de circulation et de commerce garanties au sein de l'espace EAC si jamais leur pays rejoignait ladite communauté. Dès lors, la question qu'il importe de se poser est celle de savoir s'il est objectivement opportun pour la RDC d'adhérer à l'EAC.

## Rappel de l'histoire

L'EAC a été créée en 1967 par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, les trois anciennes colonies britanniques de l'Afrique orientale. Son objectif principal consistait à renforcer la coopération économique entre ses Etats membres dans le but ultime de parvenir à l'institution d'une Fédération d'Afrique de l'Est au profit de laquelle lesdits Etats transférait progressivement leurs souverainetés nationales. Non seulement cet objectif ne se concrétisa jamais, aussi l'organisation cessa-t-elle toute activité à partir de 1977 à cause, entre autres, des divergences incessantes entre les Etats membres sur les questions politiques et le partage disproportionné des bénéfices de l'intégration entre eux.

En 1999, profitant de la vague de la redynamisation des organisations

intergouvernementales sur le continent africain, l'EAC renaît de ses cendres avec les mêmes ambitions de 1967. Le nouveau dynamisme imprimé par l'organisation ainsi réformée a fini par attirer le Burundi et le Rwanda qui ont rejoint l'EAC en 2007. Le Soudan du Sud est devenu le sixième Etat membre de l'EAC en 2016, cinq ans après son accession à l'indépendance.

Avec ses six Etats membres actuels, l'EAC couvre une superficie totale de 2.437.653 Km<sup>2</sup> avec une population estimée (en 2017) à 172 millions d'habitants. Le produit intérieur brut (PIB) de la Communauté est estimé à 172 milliards USD tandis que le taux de commerce intra-régional en 2017 s'élevait à 2.4 milliards USD.

En 2010, l'EAC a lancé son marché commun des biens, du travail et des capitaux avec l'objectif de la création d'une monnaie commune en 2012 et d'une fédération politique en 2015. Si le marché commun est depuis devenu opérationnel, force est de constater que la monnaie unique ne s'est toujours pas matérialisée, et la Fédération d'Afrique de l'Est reste un projet aux horizons incertains.

## Les destins liés de la RDC et de l'EAC

Excepté le Kenya, tous les Etats membres de l'EAC partagent une longue frontière avec la RDC, s'étendant du Soudan du Sud à la Tanzanie en passant par l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi sur une distance totale de 2.520 kilomètres.

L'EAC est une organisation très liée à la RDC, surtout dans sa partie orientale. En effet, la RDC partage avec ses voisins membres de l'EAC des identités démographiques, culturelles, environnementales et climatiques évidentes. Sur le plan économique, la zone EAC constitue un débouché de choix pour les exportations partant de régions orientales de la RDC en même temps qu'elle reste une voie essentielle d'importations pour ces régions. Les pays membres de l'EAC limitrophes de la RDC procurent également aux populations des régions orientales de la RDC une solution en matière de services consulaires qui ne sont autrement accessibles, sur le plan interne, qu'à Kinshasa, à près de 2.000 kilomètres de chez elles.

Il est certain qu'une adhésion

éventuelle de la RDC à l'EAC aidera à terme à réduire les coûts d'importation des produits pétroliers et autres produits manufacturés dans la partie orientale de la RDC. Elle facilitera également l'exportation des minerais produits dans cette région. Mais les raisons évoquées ci-haut devraient-elles suffire pour justifier une adhésion de la RDC à l'EAC ?

## Les trois options possibles

Face à l'EAC, trois possibilités s'offrent à la RDC. La première consiste pour le pays à rejoindre cette organisation pour les avantages mentionnés ci-haut. Et, en plus de ces avantages, il y a lieu de mentionner les gains diplomatiques et sécuritaires possibles que le pays engrangerait en adhérant à l'EAC. En effet, au-delà de leur objectif d'intégration économique, les organisations intergouvernementales (africaines) servent à leurs Etats membres d'espace privilégié pour aplanir leurs différends en même temps qu'elles peuvent être utilisées comme des blocs privilégiés pour avancer des causes et positions dans l'arène politique internationale.

La deuxième possibilité consiste pour la RDC à ne pas adhérer à l'organisation. La raison d'une telle position est essentiellement économique. En effet, l'économie congolaise est largement basée sur l'extraction des matières premières minières. L'agriculture reste largement sous-développée, obligeant le pays à importer une grande partie de sa consommation en nourriture. L'industrie, en dehors du secteur minier, est à un stade élémentaire. Une adhésion de la RDC à l'EAC aura donc entre autres pour conséquence de subordonner l'économie congolaise à celles des pays tels que le Kenya, davantage plus dynamiques, plus diversifiées et plus compétitives.

La dernière possibilité pour la RDC consiste à négocier un accord spécial avec l'EAC. Sans nécessairement adhérer à l'EAC, la RDC pourrait convenir un partenariat privilégié avec l'EAC, à travers lequel le pays et l'organisation s'octroient des facilités mutuelles concernant la libre circulation de leurs citoyens, des produits et des services déterminés. Certes, des précautions suffisantes devront être prises pour s'assurer que ledit accord

n'est pas en conflit avec les engagements contractés par la RDC dans le cadre des autres mécanismes régionaux auxquelles elle est partie, notamment la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC). Et d'ailleurs, une raison additionnelle pour la CEEAC de privilégier un accord de partenariat privilégié vient du fait que ce pays ainsi que tous les Etats membres de l'EAC – à l'exception du Soudan du Sud – sont aussi membres du COMESA. Cette organisation a pour objectif principal de mettre en place un marché commun entre tous ses Etats membres. En outre, il existe depuis 2008 un accord tripartite COMESA-EAC-SADC sur une zone de libre échange. La RDC, en tant que membre à la fois du COMESA et de la SADC, est partie à cet accord, qu'elle partage avec tous les Etats membres de l'EAC.

**En conclusion**, il est important de rappeler que la position stratégique de la RDC, à l'intersection de toutes les sous-régions du continent africain, lui donne la possibilité d'appartenir à plus d'une organisation sous-régionale. C'est ce qui explique l'appartenance actuelle du pays à la CEEAC, au COMESA, à la SADC ou encore à la Communauté Economique des Pays des Grands-Lacs (CEPGL) et à la Conférence Internationale sur la Région des Grands-Lacs (CIRGL). Le débat actuel sur l'opportunité pour le pays d'adhérer à l'EAC participe donc de cette question de la vocation « multi-sous-régionale » de la RDC.

La RDC ne peut aucunement ignorer l'EAC, un espace avec lequel elle est solidement imbriquée sur le plan socio-historique, politique, économique, sécuritaire et géostratégique. C'est pour cette raison que la décision d'adhérer ou non à cette organisation ou encore de rechercher un accord de partenariat privilégié avec elle nécessite un débat objectif impliquant les experts de la question. La réflexion présentée à travers ces lignes ne constitue qu'une modeste contribution à cet important débat. ■



## AJPRRCasbi

Association des jeunes pour la Prévention et Réduction des Risques de Catastrophes

F.92/25.546, CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT N°009BIS/MAS.AH.SN/SG.  
AH.SN/LTM/AKA/2015, ACTE NOTAIRE DE STATUT ET R.I. NUMERO 16.513  
FOLIO 109.122, AUTORISATION DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT N°712/06/  
2016, ENREGISTRE SOUS N°767/06/2016/RATPK



## LETTRE OUVERTE

-A Son Excellence Monsieur le Président de la République ;  
- A l'Honorable Présidente de l'Assemblée Nationale ;  
- A l'Honorable Président du bureau provisoire du Sénat  
-Au Représentant de l'Union Européen en RDC ;  
- A l'Ambassade des Etats Unis en RDC  
- A l'Autorité Morale du Front Commun pour le Congo ;

(Tous) à Kinshasa/Gombe

Messieurs,  
Nous venons auprès de votre haute autorité sans toutefois nous verser les considérations politiques aux fins de l'objet en concerne.

En effet, conformément à notre mission de prévenir et de réduire les risques pouvant causer une catastrophe, avons appris par la voie des ondes la présentation de ces que le FCC a appelé le ticket gagnant et autres personnes, pouvant prendre la tête dans

une institution de la république de très haute importance (Sénat).

Connaissant le parcours politique de chaque individu présenté aux différents postes de cette institution dont plusieurs d'entre eux n'inspirent pas confiance de la population toute entière en générale et de la jeunesse en particulier.

Proposons :

-Au Président de la république, de veiller au bon fonctionnement des institutions pour qu'après le vote des animateurs du Sénat que le pays ne soit embrasé.

-Aux Représentations Diplomatique en RDC (Union Européen et Etats Unis d'Amérique) de veiller qu'au cas où les Sénateurs trahissait l'assentiment de la population en générale à rester au côté de la population et de ne plus les accorder des visas de séjours ou de

transite dans leurs espace respectifs.

-Aux sénateurs d'élire des personnes qui inspirent confiance de toutes les couches de la population ;

-Au FCC, de n'est plus influencer le vote des Sénateurs ;

-A l'Autorité morale du FCC, de donner un bon exemple comme il l'a démontré dans le scrutin présidentiel dont il reste le père de l'Alternance.

En faisant cela, vous aurez grandement contribué à la prévention et à la réduction des risques d'une catastrophe qui se dessine après le vote des animateurs du Sénat au cas où ce vote ne rencontre pas le souhait de la population.  
Fait à Kinshasa, le 22 juillet 2019

**Pour Association des jeunes pour la Prévention et Réduction des Risques de Catastrophes**

Le Président

Maître Richard NGOIE CITAMBA

La fièvre de samedi scientifique visite l'université de Kinshasa

## Pleins feux sur le vernissage du premier numéro de la Revue Congo Challenge

Reportage de Joseph Lounda

**A** titre de rappel, dans son édition n°118 du Jeudi 11 juillet 2019, le *Télégramme du Congo* a consacré une édition spéciale sur l'initiative du Professeur Matata Ponyo Mapon sous le titre : « Coup de projecteur sur la 1<sup>ère</sup> édition du Forum de Congo Challenge Science ».

L'événement dont il est question dans ce texte, Forum, a eu lieu le lundi 24 juin 2019 à l'hôtel Bella Riva de la Commune de la Gombe à Kinshasa de 7h à 18h. Il a connu la participation de 47 étudiants et chercheurs les plus brillants en Sciences économiques provenant de 12 universités de la Rd Congo.

Il avait comme modérateur principal Monsieur Jean-Paul K. Tsasa, Coordonnateur de cette 1<sup>ère</sup> édition du Congo Challenge Science. A cette occasion, en ordre numérique, les orateurs suivants s'étaient succédés sur le podium en 2 séances de deux sessions :

1. Monsieur Michel-Ange Lokota, Superviseur de Congo Challenge Staff ;
2. Professeur Augustin Matata Ponyo Mapon, initiateur de Congo Challenge et
3. Professeur Vincent Ngonga Nzinga.

Pour cette séance de la 1<sup>ère</sup> session, le premier intervenant avait souhaité d'abord la bienvenue aux invités et ensuite procédé à la présentation d'un bref historique de la plateforme de réflexion « Think Tank Congo Challenge » créée en 2017 par le Professeur Augustin Matata Ponyo Mapon, initiateur du projet.

Le second, le Professeur Matata Ponyo, s'inscrivant dans la logique du thème principal « Les exigences de la recherche à la frontière du savoir » avait planché sur la question fondamentale suivante : « D'où provient la richesse des nations ? ».

Le troisième orateur, le Professeur Vincent Ngonga Nzinga a traité le sujet relatif au « Problème de la recherche et de la conception des théories ».



*Avec le micro, le Prof. Matata Ponyo, Initiateur du Think Tank Congo Challenge*

Ces exposés ont été suivis des jeux questions-réponses fort passionnants.

La deuxième séance a connu les activités organisées chronologiquement de la manière suivante : pause-café, atelier d'introduction et d'initiation des participants au logiciel LaTeX par le staff de Congo Challenge, déjeuner au restaurant de l'hôtel Sulutani à Gombe, l'exposé du Professeur Matata Ponyo Mapon sur le Prix Nobel suivi d'un débat, la remise des diplômes aux participants, les résolutions de la 1<sup>ère</sup> édition du Forum de Congo Challenge Science, la photo de famille et enfin le dîner au Cercle Gourmand à Gombe offert par le Président et initiateur du Think Tank Congo Challenge Science.

Toujours dans la même édition spéciale, fidèle à sa tradition d'être constamment à la pointe de l'actualité, Le *Télégramme du Congo* avait annoncé un événement capital avec comme intitulé : « Ce samedi 13 juillet 2019, à l'Université de Kinshasa, vernissage du Premier numéro de la Revue Congo Challenge ».

### **Vue générale de la Revue Congo Challenge**

La Revue Congo Challenge, RCC en sigle, a été fondée en 2017 et se donne

comme vocation de jouer le rôle de la principale revue scientifique et professionnelle en économie en République Démocratique du Congo.

La Revue est biannuelle c'est-à-dire qu'elle est produite en deux volumes chaque année. La Revue Congo Challenge relève de la tutelle de Congo Challenge Science pour sa gestion et la publication de ses textes.

La Revue Congo Challenge se propose de passer au peigne fin tous les écrits des secteurs de l'économie qui lui seront présentés pour évaluation avant leur diffusion.

Et pour lui faciliter la tâche à ce sujet, il faut se conformer aux indications contenues dans la ligne éditoriale RCC en suivant les instructions dans leur site internet : <http://rcc.cd>.

### **A l'attention des auteurs**

Avant de proposer un projet de publication à la RCC, il faut s'assurer que l'article est original et qu'il n'a jamais été diffusé ni proposé ailleurs pour publication. Ce projet doit impérativement transiter par les coordonnées e-mail ci-après : [redaction@rcc.cd](mailto:redaction@rcc.cd).

Après avoir soumis le texte, les auteurs recevront un courrier électronique de la rédaction leur octroyant un numéro. Une partie des manuscrits est directement renvoyée à l'auteur correspondant après un bref examen par l'Éditeur.

A la demande de la révision des textes, il est vivement conseillé aux auteurs de se conformer aux contraintes de style de manuscrit de la RCC.

### **Catégories de décisions**

L'obtention d'une décision finale sur un manuscrit dépend du temps d'appréciation du comité de lecture de la RCC qui privilégie le plus souvent le délai de rejet et le délai de publication. Toutefois, la durée excède rarement trois mois. Les décisions de l'éditeur de la RCC sur les manuscrits reçus peuvent être de l'une des quatre

catégories ci-après :

1. Le papier est adopté (sans modification),
2. Le papier est adopté mais... (avec des retouches mineures),
3. Le papier n'est pas acceptable, pourrait être soumis à nouveau après une révision approfondie (une réévaluation complète sera effectuée),
4. Le papier est à rejeter d'emblée.

Lorsqu'après examen initial, il est peu probable que le manuscrit soumis soit publié dans la RCC, l'éditeur peut décider de rejeter le papier sans consultation des arbitres.

La publication d'un manuscrit acceptable sous réserve d'une révision majeure est prévue mais non garantie, à condition que les auteurs les révisent à la satisfaction de l'éditeur, dans le meilleur délai.

Les auteurs doivent formater le manuscrit en respectant les exigences rédactionnelles de la RCC pour la prochaine étape.

Un manuscrit qui est accepté pour publication, sans révision, peut toutefois faire l'objet de petites modifications, souvent éditoriales et stylistiques.

Dès l'acceptation d'un article, il sera demandé à l'auteur (aux auteurs) de transférer les droits d'auteur de l'article à l'éditeur.

### **Proposition d'un manuscrit révisé**

Dans la vision de la RCC, la première révision est critique, en ce sens qu'en général les soumissions du second tour sont soit rejetées, soit acceptées. Dans la version révisée de leur nouvelle soumission, les auteurs devraient inclure une lettre « Réponse aux commentaires de l'arbitre » qui met en évidence les principaux éléments du manuscrit et souligner, le cas échéant, les modifications majeures non demandées par l'éditeur et l'arbitre lors du tour précédent.

La lettre d'accompagnement est également le lieu approprié pour que les auteurs puissent exprimer leurs préoccupations quant à la nature du rapport de l'arbitre.

### **Perspectives**

Congo Challenge organise suivant une fréquence régulière trois types d'activités sous le label de Congo Challenge Science :

1. Forum Congo Challenge Science. Ateliers entre chercheurs seniors et jeunes étudiants, chercheurs Congolais les plus brillants dans le domaine des Sciences Économiques. Fréquence : Annuel.
2. Conférence. Fréquence : semestre.
3. Congrès. Fréquence : Annuel

Dans le cadre de ses activités de réseautage des compétences, Congo Challenge s'attache aussi à mettre en place une base de données des chercheurs Congolais en sciences économiques.

Lors du Congrès annuel de Congo

*Suite en page 6*



*Dans la salle Michel Norro de la FASEG, les invités présents à la cérémonie du vernissage du 1er numéro de la Revue Congo Challenge*

## Vue générale de la Revue Congo Challenge

### Suite de la page 5

Challenge Science, différents prix d'excellence seront attribués aux chercheurs les plus méritants, notamment :

- Prix du meilleur article;
- Prix de promotion de l'excellence et de la recherche (destiné à un jeune de moins de 25 ans);
- Prix du meilleur jeune économiste Congolais (moins de 35 ans);
- Prix du meilleur économiste Congolais.

### Mises en garde fondamentales sur les lignes éditoriales

Tout auteur désireux de voir son œuvre publier par la Revue Congo Challenge doit préalablement s'imprégner des instructions de ce support scientifique prises dans la ligne éditoriale RCC : <http://rcc.cd>.

Il entrera en possession des codes pouvant lui faciliter la rédaction de son fruit de recherche selon l'esprit et la lettre des normes imposées par le staff de la Revue Congo Challenge.

Ces codes donnent des éclairages sur chacune des rubriques à analyser, donc la présentation ci-dessous conformément aux lignes éditoriales.

### Lignes éditoriales

Mise en forme générale :

1. La page de titre, y compris le résumé.
2. Le corps du papier.
3. Les références (la biographie).
4. Les tableaux et figures, chacun sur une page distincte.
5. Les annexes, y compris les sources de données, les détails des preuves et les dérivations mathématiques détaillées.

Dans les lignes qui suivent, nous nous penchons sur la cérémonie de



Paul K. Tsasa ;

- Mot de bienvenue du Recteur de l'université de Kinshasa, le Professeur Daniel Ngoma-ya-Nzuzi ;

- Mot du Doyen de la FASEG/ UNIKIN sur l'importance de la recherche, le Professeur Kamiantako Miyamueni ;

- Commentaire 1 : Professeur Vincent Ngoma Nzinga ;

- Commentaire 2 : Professeur Kabuya Kalala ;

- Brève présentation du Think Tank Congo Challenge et de la Revue Congo Challenge par le Professeur Matata Ponyo ;

toute sa gratitude envers les organisateurs qui ont jeté leur dévolu sur le site de l'Unikin pour le vernissage du premier numéro de la Revue Congo Challenge. A son avis, le choix de ce lieu emblématique de l'alma mater constitue un motif de fierté et de satisfaction pour l'ensemble de la communauté scientifique de l'Afrique en général et de la RD Congo en particulier. Selon ses dires, cette initiative contribuera sans conteste au rayonnement de la recherche en toute indépendance dans le respect strict des contraintes normatives. Il a pour cela félicité le Doyen de la FASEG pour sa disponibilité à l'endroit de Congo Challenge Science. Il n'a pas oublié de transmettre de vive voix au Professeur Matata Ponyo les remerciements et les applaudissements des scientifiques pour son projet qui fera décoller notre économie grâce aux idées nouvelles et abondantes qui seront véhiculées par son support visuel de haute qualité intellectuelle. Il a conclu en ces termes : « Je suis convaincu que Congo Challenge Science ouvre une ère nouvelle dans le domaine de l'économie car elle inaugure une nouvelle vision économique susceptible de conduire à des perspectives heureuses. Il a également remercié Congo Challenge

pour la réhabilitation du local Michel Norro (lieu de la tenue de la manifestation). Congo Challenge : « Wumela » (longue vie) a-t-il lâché à la fin.

### Mot du Doyen de la FASEG/UNIKIN sur l'importance de la recherche, le Professeur Kamiantako Miyamueni

D'entrée de jeu, le Professeur Antoine Kamiantako Miyamueni, Ph.D et Doyen de la FASEG à l'Unikin a commencé d'abord par souhaiter la bienvenue à la revue RCC. Par la suite, s'inscrivant dans la droite ligne de l'esprit et de la lettre de la philosophie des concepteurs de ce projet, il a survolé rapidement la nature et la mission de cette courroie de transmission, à savoir la publication du savoir, des connaissances et des nouvelles idées.

Enfin, après avoir attiré l'attention de l'assistance sur l'immensité de l'effort à consentir pour se lancer dans cet exercice intellectuel (la recherche scientifique), il posera deux questions qui constitueront le sujet principal de son exposé :

- Pourquoi les chercheurs dans les universités et les laboratoires s'attachent-ils à cet exercice ?

- A quoi sert la recherche scientifique ?

Sa réponse à ses 2 questions sont réparties succinctement en trois volets suivis d'une conclusion.

1. La recherche scientifique façonne la notoriété et le prestige aux chercheurs et aux universités ;

- Un bon chercheur est celui qui écrit et publie des articles scientifiques dans les meilleures revues.

- Les meilleures universités sont celles qui regorgent les bons chercheurs.

2. La recherche scientifique permet aux étudiants d'élargir et d'approfondir leurs connaissances ;

Ainsi, par exemple, l'université encourage souvent les étudiants à :

- Consulter les ouvrages et revues disponibles dans les bibliothèques.

- Assister dans les conférences, séminaires et ateliers.

3. Enfin, il rappelle que la recherche élève le niveau de la pensée. En effet,

- la recherche a pour fonction première la formulation de questions nouvelles et la production de nouveaux savoirs ;

- elle constitue à la fois un moyen de former les individus à la découverte

Suite à la page 7



Mot de bienvenue du Recteur de l'Unikin, le Professeur Daniel Ngoma-ya-Nzuzi

vernissage du Premier numéro de la Revue Congo Challenge qui a eu lieu ce samedi 13 juillet 2019 à l'Université de Kinshasa. Cette rencontre a drainé une foule immense d'étudiants et de professeurs dans le local Michel Norro de la Faculté des Sciences Economiques et des Gestions de ce site universitaire.

Les organisateurs de la manifestation ont programmé les activités selon le plan ci-dessous :

- Ouverture de la séance par le modérateur de la cérémonie, M. Jean-

- Cérémonie de vernissage par le Doyen de la FASEG/UNIKIN, le Professeur Kamiantako Miyamueni.

Nous décortiquons ci-après chacune des activités les plus fondamentales après l'ouverture de la séance par le modérateur de la cérémonie M. Jean-Paul K. Tsasa.

### Mot de bienvenue du Recteur de l'Unikin Professeur Daniel Ngoma-ya-Nzuzi

Dans son mot de circonstance, après avoir remercié les invités, le Professeur Nzuzi ya Ngoma a exprimé



Avec le micro, le Prof. Kamiantako Miyamueni, Doyen de la FASEG/UNIKIN

## La Revue Congo Challenge, pour quel challenge ?

Suite de la page 6

du monde et à sa compréhension, et une source d'innovations technologiques et sociales.

Ainsi, naturellement, la recherche scientifique doit être placée au cœur de tout projet du développement social. De manière corollaire, les initiatives telles que la mise en place d'une revue, ici particulièrement la Revue Congo Challenge ne peuvent qu'être vivement encouragées et soutenues.

En conclusion, la recherche requiert les chercheurs et les scientifiques disposés à réfléchir pour repousser les frontières du savoir mais aussi prêts à partager et diffuser leurs idées nouvelles auprès de la jeunesse.

Ainsi, il a appelé les Professeurs présents et particulièrement de l'Unikin d'être toujours prêts à :

- à soumettre leurs projets d'articles dans cette nouvelle revue scientifique...

- ... et surtout à partager leur expérience auprès des étudiants.

**Commentaire I par le Professeur Vincent Ngonga Nzinga sur le thème : « La Revue Congo Challenge, pour quel challenge ? »**

Celui-ci a planché sur le sujet fondamental suivant relatif à l'objet principal de la cérémonie en s'interrogeant sur sa jeunesse : La Revue Congo Challenge, pour quel challenge ?

Il a orienté son argumentaire vers les quatre (4) axes repris ci-dessous :

- La raison d'être de la Revue Congo Challenge ;

- Son rythme de parution ;

- La voie à suivre pour la soumission

- RCC : pour quel challenge ?

Concernant la première préoccupation, le Prof. Vincent Ngonga Nzinga renseigne que l'objectif poursuivi est de mettre à la disposition de la crème scientifique congolaise, en particulier, aux théoriciens et praticiens de l'économie, une plateforme de réflexion se conformant aux exigences et normes internationales.

S'agissant de l'élément du deuxième axe, il précise que la RCC sera publiée chaque année et deux fois ; en janvier et en juillet. Sa gestion et sa publication relèvent du pouvoir de Congo Challenge Science. Quant à l'axe trois, tout projet d'article scientifique à soumettre doit obéir à deux conditions sine qua non, d'abord attester que son contenu original n'est pas encore publié, ensuite prouver qu'il n'est pas soumis pour être publié ailleurs.

D'autre part, tout projet d'article doit être soumis à l'adresse e-mail suivante : [redaction@rcc.cd](mailto:redaction@rcc.cd).

Les chercheurs sont vivement encouragés à soumettre leur manuscrit à la Revue Congo Challenge afin de bénéficier :

- D'un processus d'arbitrage impartial ;

- Mais aussi d'une visibilité nationale et internationale par son intermédiaire.

A la question, la RCC pour quel challenge ? L'orateur renseigne qu'elle en propose une pluralité, spécialement celui d'offrir à la Communauté



Micro en main, le Prof. Vincent Ngonga Nzinga fait son exposé

Scientifique Congolaise :

- Une plateforme de diffusion du savoir et des nouvelles idées internationalement compétitives ;

- Une revue avec une fréquence de publication stable dans le long terme ;

- Une revue à caractère purement scientifique, apolitique et non partisan.

Pour plus de détails, consultez le site de la revue à savoir : [www.rcc.cd](http://www.rcc.cd).

**Commentaire II par le Professeur François Kabuya Kalala sur le thème : « L'économie est mouvement. Comptabilité des mouvements en RDC »**

Ce professeur d'université a concentré sa réflexion sur le thème principal du « Mouvement en économie ». Pour ce faire, il a articulé ses arguments en deux temps forts. Pour étudier la comptabilité des mouvements en RD Congo dans le cadre de l'inauguration du Premier numéro de la Revue Congo Challenge. D'abord, la comptabilité de la croissance et ensuite la comptabilité du cycle.

**Papier 1 : Comptabilité de la croissance**

Se fondant sur l'article intitulé « Réexamen de la dynamique macroéconomique en RDC : comptabilité de la croissance » co-écrit avec la collaboration des professeurs Jean-Baptiste Ntagoma et Jean-Paul K.

Tsasa publié dans le volume I du premier numéro de la Revue Congo Challenge, le Professeur Kabuya Kalala utilise le papier 1 de cadre standard de croissance pour son étude.

1. Considérant une série des données plus longues, couvrant la période de 1960 à 2017 ;

- La méthode d'inventaire a été appliquée pour générer la série du capital.

2. Pour étudier les sources de croissance en RDC, nous appliquons une stratégie économétrique qui :

- Recourt à l'estimateur robuste de White

- Prend en compte les éventuels changements de régime dans les données.

3. Nous évaluons dans quelle mesure les facteurs institutionnels peuvent expliquer le résidu de Solow en RDC.

- Les résultats des analyses montrent que sur une période plus longue, c'est-à-dire entre 1960 et 2017, la contribution du capital dans l'output est d'environ 0,329

- Une valeur inférieure à celle considérée par Dömeland, Kabuya Kalala et Mizuho Kida (2012)...

- ... mais proche de celle estimée par Akitoby et Cinyabuguma (2005).

- En sus, il trouve que la contribution de long terme du capital par travailleur dans le PIB par travailleur

n'est pas sensible aux changements de régime.

- Il a également trouvé que la croissance économique est largement expliquée par le résidu de Solow.

- Ainsi, il s'est proposé d'évaluer quantitativement les facteurs susceptibles d'expliquer la dynamique du résidu de Solow en RD Congo.

**Papier 2 : la comptabilité du cycle**

Titre : « Réexamen de la dynamique macroéconomique en RDC : Comptabilité du cycle économique ».

- Ce deuxième papier est plus technique. A la question de savoir quelles sont les principales sources de fluctuations économiques en RDC entre 1960 et 2017, l'orateur du jour argue qu'il a utilisé un modèle d'équilibre général robuste à la critique de Lucas

- Ensuite, il a appliqué la comptabilité du cycle économique.

Pour évaluer quantitativement l'écart entre

- Les déviations des conditions optimales issues du modèle sous-jacent et

- Les données de la comptabilité nationale, ...

Il considère quatre types de distorsions.

1. Le wedge d'efficience
2. Le wedge d'investissement
3. Le wedge du gouvernement
4. Le wedge de main-d'oeuvre

Les résultats de son étude suggèrent que :

1. Les wedges d'efficience et du gouvernement expliquent près de 78% des fluctuations économiques en RDC.

2. Dans l'ensemble, les wedges sont assez persistants, hormis celui d'investissement qui ne l'est que faiblement.

3. Alors que le wedge du gouvernement est le plus volatile, seul le wedge d'efficience est procyclique.

- Ces résultats sont isomorphes au type de filtres utilisés (HP, Band Pass, Différence première).

- En revanche, ils ne sont pas temporellement invariants.

- Davantage, les détails sur la méthodologie et les résultats de leurs études, mais aussi ceux d'autres auteurs, sont repris dans le présent numéro, et donc soumis à l'appréciation des chercheurs.

- In fine, il invite l'ensemble de la Communauté Scientifique en RDC de considérer ce nouvel espace de réflexion comme une plateforme d'échanges et de discussions scientifiques, apolitiques et non partisans.

**Présentation du Think Tank Congo Challenge par le Professeur Matata Ponyo Mapon**

Pour garantir la cohérence dans le cheminement de ses idées, l'intervenant aligne une série de questions auxquelles il répond méthodiquement et synthétiquement.

**Question 1 : Quel est le contexte de notre intervention ? Congo Challenge s'est assigné la noble mission d'accompagner l'émergence du continent à travers la perpétuation de la Bonne Gouvernance et la**



Prof. François Kabuya Kalala

Suite à la page 8

## Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule

Suite de la page 7

consolidation d'un leadership fort durable.

**Question 2 :** Quels sont nos modules de prestations ? **Congo Challenge** offre une panoplie de services aux particuliers, aux entreprises et aux Etats qui ont besoin d'un accompagnement de qualité. Les services qu'offre Congo Challenge sont regroupés en six modules, à savoir :

### 1. Formation

Renforcement des capacités du personnel dans différents secteurs...

### 2. Assistance

Accompagnement dans la gestion saine de l'entreprise, dans le recrutement du personnel...

### 3. Conseil

Apport éclairé en Conseils juridiques et économiques dans la conclusion des partenariats.

### 4. Lobbying

Appui dans la constitution des groupes d'intérêts et dans la défense des causes communes.

### 5. Etudes et publications scientifiques

Mener des études dans plusieurs secteurs, diligenter des recherches et réaliser des publications scientifiques.



Avec le micro, M. Jean-Paul K. Tsasa, modérateur principal

### 6. Organisation des conférences

Mise à disposition des ressources nécessaires pour la tenue et le bon déroulement des rencontres tant nationales qu'internationales. C'est dans le cadre de nos modules, à la fois de : « formation, étude et organisation des conférences », qu'a été initié le Forum Congo Challenge Science.

**Question 3 :** Quelles sont nos

valeurs ? **Congo Challenge** croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.

Ainsi, nos valeurs reposent sur l'abnégation, le sacrifice et le travail acharné. Par ailleurs, l'éthique, la morale et la bonne gouvernance sont les trois vertus qui traduisent nos ambitions. Congo Challenge a un cabinet conseil à la dimension d'un

grand continent.

Après la présentation de Think Tank Congo Challenge, le Professeur Kamiantako Miyamueni, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et des Gestions a procédé au vernissage du premier numéro de la Revue Congo Challenge devant un parterre d'experts en économie.

Pour lier l'acte à la parole par rapport à la parution de la Revue Congo Challenge, un appel à soumission a déjà été lancé pour la préparation du numéro 2 de cette revue. Pour ce projet, le staff de Congo Challenge attire l'attention des chercheurs que la date limite du dépôt des articles pour étude et appréciation est fixée au 31 Août 2019.

La preuve du lobbyng de Think Tank Congo Challenge a été fournie par le fait que juste après la parution du premier numéro de la Revue Congo Challenge, son Président et initiateur, le Professeur Augustin Matata Ponyo Mapon a présenté un exemplaire à Monsieur Adesina, Président de la Banque Africaine de Développement (BAD), à Abidjan. Ce dernier a apprécié son contenu scientifique et souhaité longue vie à ce nouveau véhicule du développement. ■



Le Prof. Kamiantako Miyamueni, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et des Gestions a procédé au vernissage du premier numéro de la Revue Congo Challenge



Devant les professionnels des médias, le Prof. Matata Ponyo explique le bien-fondé de la Revue Congo Challenge



Le Superviseur Michel-Ange Lokota et le Staff de Congo Challenge



Un cocktail digne de ce nom a scellé cet événement

## 27ème commémoration de la disparition physique de Papa Diangienda Kuntima Joseph L'Imam Cheick Abdallah Mangala aux côtés de Son Eminence Simon Kibangu Kiangani à Nkamba

Par Joseph Lounda

**8 juillet 1992- 8 juillet 2019, cela fait exactement 27 ans jour pour jour depuis que Papa Joseph Diangienda Kuntima, premier Chef Spirituel de l'Eglise Kibanguiste, a quitté cette terre des hommes dans la dignité et l'honneur. A l'occasion de cette journée emblématique pour les Kibanguistes de la RD Congo et du monde entier, des célébrations religieuses hautes en couleur ont eu lieu à la Cité de Nkamba, Nouvelle Jérusalem dans le Kongo Central où est érigé le siège spirituel de cette confession religieuse, le Kibanguisme.**

Au cours de cette cérémonie, on a remarqué la présence de plusieurs autorités politiques et religieuses d'ici et d'ailleurs. On peut citer, entre autres :

- L'Imam Cheick Abdallah Mangala Luaba, Grand Mufti de la RD Congo et Représentant légal honoraire de la Comico et Président de l'Union des Conseils Islamiques de l'Afrique Centrale, Orientale et Australe ;

- Trésor Sana et Matthieu Nsaka, proches collaborateurs du Prince Mwuama Kabeya de Menikongo.

Cette délégation s'est rendue sur place sous la conduite du Révérend Tshimanga Mubakwate Symphorien, Conseiller Général de l'Eglise Kibanguiste résidant à Nkamba.

C'est le Chef Spirituel, Son Eminence Simon Kibangu Kiangani en personne qui avait mandaté le Révérend Tshimanga Mubakwate Symphorien, invitations à l'appui, pour convoyer ces invités de Kinshasa à Nkamba et vice versa.

Dans la même foulée, on a noté la présence des invités remarquables tels que le Représentant Spécial de la Présidente de l'Assemblée Nationale, le Représentant du Premier Ministre, le Ministre provincial de l'Intérieur du Kongo Central... L'artiste Musicien Félix Wazekwa avait également répondu à l'appel.

Après être reçu à huis clos par Son Eminence Simon Kibangu Kiangani dans son bureau, l'Imam Cheick Abdallah Mangala n'a pas tarri d'éloges à l'égard de son hôte et de tous les Kibanguistes pour



Tête-à-tête l'Imam Cheick Abdallah Mangala et Son Eminence Simon Kibangu Kiangani

l'accueil chaleureux lui réservé.

Rappelons ici que les Kibanguistes et les Musulmans toutes tendances confondues ont en commun de prier cinq fois par jour, de ne pas manger le porc, de se déchausser dans les lieux sacrés, de pratiquer le jeûne et d'offrir une partie de leurs revenus aux démunis. Le vert étant aussi leur couleur commune.

Dans son adresse au public, il a appelé « tous les Chrétiens et Musulmans à cultiver l'amour et la paix car sans ces deux vertus cardinales, point de développement possible ». Il a profité de cette occasion pour transmettre au Chef Spirituel Kibanguiste le message de l'Imam Zolfaghari Seyed Mohammad, le descendant du prophète Mahomet.

Dans cette lettre écrite en arabe, l'Imam Zolfaghari a demandé au Chef Spirituel de l'Eglise Kibanguiste SKK de faire quelque chose pour que la paix soit rétablie définitivement en Rd Congo, pays d'importance géo-stratégique majeure au cœur de l'Afrique et aux yeux du monde entier. Il a aussi exhorté le Chef Spirituel de s'investir activement dans la protection de l'environnement afin de lutter



Rév. Past. Tshimanga Mubakwate Symphorien, l'Imam Cheick Abdallah Mangala, le Rév. Delphin Elebe Kapalayi, président de la CIME et Matthieu Nsaka à Nkamba

contre le rechauffement climatique.

Notons ici que c'est la première fois au Congo et dans le monde qu'un descendant du prophète Mahomet adresse un message écrit à l'Eglise de Jésus-Christ sur la Terre par Son Envoyé Spécial Simon Kibangu.

Une question se pose : Assisterions-nous ce 8 juillet 2019 à la poursuite du dialogue initié il y a plus de 1400 ans lorsque Dieu révéla aux croyants de se réunir autour d'une parole commune pour le

Glorifier ?... Dieu seul le sait.

Pour sa part, le Prince Mwuama Kabeya, de son vrai nom Jean-Philippe Riche, Délégué Spécial de CPC (Congo Peace Center) bien qu'absent, a envoyé un message par le biais de ses représentants demandant à Papa Simon Kibangu Kiangani d'intervenir énergiquement pour que la paix, la sécurité et la sérénité reviennent à l'Est de la RDC en général, et surtout à Beni, Butembo et Ituri en particulier où l'Etat Islamique manifeste aujourd'hui une présence

Saints des derniers jours, il a tout d'abord remercié son Chef qui l'a honoré en le déléguant à cette cérémonie grandiose, il a ensuite salué la sagesse de Papa Simon Kibangu Kiangani et sa culture large en lisant la lettre en arabe lui envoyée par l'Imam Zolfaghari Seyed Mohammad d'Iran (descendant du Prophète Mahomet). Monsieur Trésor Sana n'a pas manqué de remercier les Kibanguistes pour leur accueil légendaire et vanter leur engagement dans la construction de Nkamba Nouvelle Jérusalem en sa

physique confirmée depuis le 30 avril 2019.

Les invités ont été conviés à visiter les sites historiques de Nkamba. A ce sujet, l'Imam Cheick Abdallah Mangala a été agréablement surpris de constater que les Kibanguistes réalisent parfois des exploits qui dépassent l'intelligence humaine en matière de créativité et d'imagination architecturale.

Pour Monsieur Sana Trésor, Représentant de Monsieur Jean-Philippe Riche de l'Eglise de Jésus-Christ des

qualité d'ingénieur en bâtiments et en travaux publics. A son avis, cette oeuvre architecturale splendide mérite toute l'admiration et le respect des connaisseurs de tous les horizons et surtout les Africains car cette église est le fruit des cotisations de tous ceux qui croient à la prophétie d'indépendance que Mfumu Simon Kibangu a dévoilé au monde le 10 Septembre 1921 à Nkamba juste avant l'arrestation de ce dernier par la puissance coloniale de l'époque. ■

### Message de remerciement du Grand Chef Rigobert Moupondo Mafundji du Royaume de Menikongo

La famille du Grand Chef Rigobert Moupondo Mafundji du Royaume de Menikongo a le réel plaisir de remercier tous ceux qui les ont assistés lors du décès de leur soeur, tante, mère et grand mère **Fabienne Moupondo Mizaku**, mort survenue le samedi 13 juillet 2019 et mise à terre le dimanche 21 juillet 2019 au cimetière de la Nécropole entre Ciel et Terre.

Que Dieu du Ciel vous bénisse pour ce geste d'amour que vous avez exprimé à notre égard.

**Pour la famille**  
**Le Grand Chef Rigobert Moupondo Mafundji,**  
**Roi de Menikongo**



## La 1ère année de passage du rêve à la réalité de la réforme de sécurité sociale

# Les grandes idées d'Agnès Mwad ont changé la CNSS

Par Espérance Mulenda

**P**our rappel, c'est le 14 juillet 2018 que l'Institut National de Sécurité Sociale, INSS, a changé d'appellation pour devenir la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, CNSS.

Ainsi, cette entreprise publique vient de totaliser une année avec son nouveau nom qui a bouleversé complètement les objectifs poursuivis actuellement par cette société. Ce grand changement a été amorcé par la réforme contenue dans la loi n° 16/009 du 15 juillet 2018 fixant les règles relatives au régime de sécurité sociale, fruit de l'imagination fertile de son DG Agnès Mwad.

C'est dans ce contexte qu'un déjeuner de travail a été organisé ce vendredi 19 juillet 2019 au Kempiski Hôtel Fleuve Congo à Gombe. Cette séance de travail a permis aux différents partenaires sociaux de jauger les sacrifices consentis par le Staff de la CNSS une année après la mise en route de la réforme.

Ont pris part à cette cérémonie, le Vice-Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale, Athys Kabongo et



d'autres personnalités notoires ainsi que des partenaires sociaux invités à cette occasion.

Dans son mot de circonstance, le Vice-Ministre Athys Kabongo a promis que le Gouvernement de la république assistera la CNSS dans le pilotage des différentes réformes dont celle stipulée dans la loi n° 16/009 du 15 juillet 2018 fixant les règles relatives au régime de sécurité sociale.

Il a reconnu, à cette occasion, que le comité de

gestion supervisé par le DG Agnès Mwad Katang a réalisé des exploits éloquentes qui suscitent l'admiration et l'estime de la CNSS.

Il a précisé que « la réforme dont il est question procure de nombreux avantages dont l'extension de la couverture de la sécurité sociale à toutes les catégories des citoyens et la prise en charge totale ainsi que l'amélioration des conditions des assurés sociaux ».

Dans la même optique, il a recommandé les employeurs à

appuyer cette nouvelle approche de la gestion de la sécurité sociale tout en se gardant de minimiser les effectifs à leur portée soumis aux cotisations sociales.

D'autre part, le ministre chargé de l'ETPS a plaidé pour l'instauration de la culture d'un dialogue social permanent qui doit régner lors de la tripartite Gouvernement-Employeurs-Travailleurs, fondement d'un bon climat de travail.

Pour conclure son adresse, Son Excellence Athys Kabongo a chaleureusement salué l'esprit managérial de la CNSS dont la volonté d'ouverture annonce des perspectives meilleures pour la sécurité sociale en RDC.

### Un bilan positif et des horizons prometteurs

Succédant au Ministre, le DG Agnès Mwad a exprimé toute sa satisfaction à l'occasion de l'an I de la mise en route de cette réforme révolutionnaire et a juré de s'investir pour des perspectives heureuses. Dans la même lancée, il a présenté au public les recommandations formulées par le Bureau International du

Travail (BIT) au terme de l'étude actuarielle réalisée dans le cadre de l'évaluation du régime général géré par l'entreprise au 31 décembre 2016.

Il s'agit précisément de contrôler des dépenses administratives, d'élargir la définition du salaire assurable et modifier la formule de pension et de se pencher sur des branches « risques professionnels », des prestations aux familles et de pension.

Le Dg Agnès Mwad a reconnu que dans le but de renforcer l'existence de cette réforme, la CNSS a de nombreux défis à relever avant d'ajouter « le régime général dispose désormais, avec cette réforme, d'un cadre juridique moderne apprécié par des partenaires, ce qui constitue un atout majeur sur l'émergence de la sécurité sociale dans notre société ».

A titre de rappel, la réforme de la CNSS est intervenue plus de 50 ans après l'organisation du régime général sur fond juridique du décret-loi dont l'essentiel des dispositions étaient obsolètes, ce qui impactait sur le fonctionnement de l'entreprise. ■

## SANTÉ

### Les effets néfastes des somnifères sur le corps humain

Le Guide / LTC

**E**ne semble réaliser que les n effet, personne somnifères à long terme peuvent avoir des effets néfastes sur la santé, il est beaucoup plus préférable d'essayer de réhabituer le corps et la tête à s'endormir naturellement.

De nos jours la prise de somnifères est devenue monnaie courante, plutôt que d'essayer de trouver des manières naturelles de bien dormir, les gens se font tout de suite prescrire des somnifères. Personne ne semble réaliser que les somnifères à long terme peuvent avoir des effets néfastes sur la santé. Ces médicaments altèrent la vigilance, et il est par exemple important d'en tenir compte quand on doit conduire ne pas en prendre avant un trajet, ou passer le volant à un autre conducteur. Ils créent aussi des troubles de la mémoire à court terme.

Chez les sujets âgés la prise d'hypnotique fait courir le risque de chute, avec fracture du col du fémur, et de troubles cognitifs. Après 60 ans une étude a montré une augmentation d'effets indésirables, de type fatigue, troubles cognitifs, céphalées, cauchemars, nausées, sans différence entre hypnotiques et benzodiazépines, pour un gain de sommeil d'une demi-heure en moyenne.

#### Effets secondaires

Des effets secondaires tels que dépression, avec ou sans tendances suicidaires, états phobiques, agressivité

et comportement violent peuvent apparaître, dans 5% des cas selon Malcolm Lader, de l'Institute of Psychiatry à Londres. Ce qui a rapporté aux 7 millions de personnes (chiffre publié en 2001) en France qui consomment des somnifères, représenterait 350.000 personnes...

« Aux Etats-Unis, les fabricants considèrent devoir faire état de ces effets secondaires et signalent le risque de dépressions. Dans plusieurs pays européens au contraire, les fabricants de médicaments gardent le silence sur cet effet secondaire, bien que la dépression soit un effet à long terme bien documenté dans les ouvrages médicaux ».

Comme ces réactions sont souvent interprétées comme symptômes d'une aggravation de l'état de l'intéressé, de nombreux patients deviennent pharmaco dépendants pour la raison même qu'ils présentent de graves effets secondaires, et, chose tragique, le lien entre ceux-ci et les benzodiazépines reste longtemps inconnu aussi bien au patient qu'au médecin prescripteur. Il est urgent que l'OMS et les autorités de contrôle nationales demandent aux fabricants de benzodiazépines une spécification correcte et exhaustive de ces effets secondaires.

C'est pourquoi, il est de beaucoup préférable, avant de se lancer dans la prise de somnifères, et d'en devenir dépendant, d'essayer de réhabituer le corps et la tête à s'endormir naturellement. ■

## CULTURE

### Le poids des religions dans le monde

**S**elon l'agence Fides, les catholiques représenteraient 17.4% de la population mondiale (soit 40% en Europe, 62% en Amérique, 17% en Afrique, et 3% en Asie)

Les protestants représentent 5,6%, les orthodoxes 3,5%. Les musulmans représentent 19% de la population mondiale. Les chrétiens (catholiques, protestants et orthodoxes) conservent une longueur d'avance sur les musulmans dans le monde. Toutefois, si la concurrence est rude en Asie où les religions locales cèdent difficilement le terrain aux nouvelles venues et se défendent souvent par armes interposées, d'autres continents, comme l'Afrique dont un taux de couverture religieuse peut être considéré à divers degrés comme insuffisant, permettent à toutes les grandes religions de nourrir des projets d'élargissement en profitant du niveau de pauvreté de certains Etats. Il n'est donc absolument pas certain que l'Afrique de demain par exemple ne bascule dans un camp comme dans l'autre. L'« agressivité » dont fait preuve l'islam dans certains pays comme le Nigeria ou la Somalie, les églises chrétiennes du réveil dans les anciens fiefs du catholicisme, révèle au grand jour les mouvements souterrains qui agitent le monde des religions.

Suite en page 3

décisions erronées ou blâmables.

#### Les marchands du temple

Pour durer, tout événement, dans le monde moderne, a besoin d'être soutenu par une économie. Il existe désormais une économie de la philosophie au Nord comme il existe une économie religieuse au Sud. J'ai voulu montrer que la « marchandisation » de la philosophie met en lumière celle de la religion. Car certains petits malins ont compris que la crise peut les enrichir. Ils vendent de la philosophie et de la religion comme les pharmaciens vendent des pilules. La vérité, ce n'est pas ce qui découle de cette « philosophie » ou de Dieu – qui a tous les aspects d'une homéopathie, mais l'anxiété qu'elle révèle. La vérité, c'est qu'il s'agit de réponses à l'homme privé de repères dans un monde où tout fuit, où tout se brouille et dans lequel ce qui restait de sens se rétrécit comme une peau de lapin.

La différence des outils et des moyens, des langues, des formules et des lieux où se déroule le spectacle, est trompeuse. Elle cache le rapprochement des pôles et la nouvelle configuration que prend l'humanité quand elle est confrontée à un problème existentiel. La réponse est toujours, au fond, la même partout.

C'est comme la méditerranée : les plages de galets de Cagnes-surmer d'un côté, baignées par des vagues douces, et les plages de sable brun de Gammarrh dans la banlieue de Tunis de l'autre, labourées par des vagues un peu plus violentes. Mais c'est toujours la même mer. ■

Élection rocambolesque du Gouverneur de Sankuru

**FCC : Lambert Mende ouvre grandement la boîte de Pandore**

*\* Revivra-t-on le scénario de 2006 au Sénat?*

Par Kikuni Joseph

**A**ucune élection n'a suscité autant de passion et de tension dans le pays que celle de la province de Sankuru. Programmée depuis longtemps, celle-ci a connu plusieurs reports ponctués par des rebondissements incessants.

Enfin, à la surprise générale, en cette date du 20 juillet 2019, cette joute électorale a pu se tenir dans le calme et la sérénité. Le retard pris pour son organisation ayant été extirpé de tous ses obstacles.

**Les causes du tiraillement**

A la veille de la tenue du scrutin législatif, la province de Sankuru s'était retrouvée avec la candidature de Monsieur Lambert Mende seul pour la course au Gouvernement. Cette situation singulière provenait du fait que son concurrent Joseph Mukumadi avait été invalidé par la CENI au motif qu'il détenait la nationalité française, selon la plainte introduite par Lambert Mende.

Par la suite, après plusieurs recours et jugements, la Cour de Cassation va le réhabiliter dans ses droits en confirmant l'authenticité de ses documents le faisant passer pour un Congolais à 100%. Malgré les remontrances de Mende, cette décision fut maintenue fermement.

**Le film du marathon électoral**

Il sied de rappeler ici que bien avant la tenue du scrutin législatif, la population de la province de Sankuru ne cessait d'attirer l'attention des députés provinciaux sur le fait qu'elle tenait absolument à la venue d'un changement radical dans le pays. Et, à son avis, la réalisation de cette aspiration passait nécessairement et obligatoirement par le désaveu de Lambert Mende par son échec cuisant et emblématique à la législative. C'est dans cet ordre d'idées qu'il interpelaient les députés



**Alexis Thambwe Mwamba** provinciaux de se garder de tomber dans le piège de la corruption du camp Kabila. Et le jour du vote, les habitants de Sankuru s'étaient mobilisés comme un seul homme pour prendre d'assaut les abords du siège de l'Assemblée provinciale où se déroulait le scrutin pour veiller au grain.

Pris de panique, les députés provinciaux, quoique soudoyés préalablement après le passage d'une délégation du FCC venue de Kinshasa pour les besoins de la cause, n'avaient d'autre choix que de se plier à la volonté populaire. Autrement, vraisemblablement, ils auraient subi le supplice du collier !

**Et le soleil... vint !**

L'Assemblée provinciale de Sankuru était composée de vingt-cinq (25) membres dont 22 sont du FCC. Curieusement, contre toute attente, à la proclamation des résultats, l'on se retrouvera devant le verdict suivant : Joseph Mukumadi : 17 voix sur 25, Lambert Mende : 8 voix sur 25 (provenant uniquement des membres de son parti politique, le CCU).

Cette vérité des urnes a eu le mérite de mettre Lambert Mende dans tous ses états. Le Président de CCU a comparé cette situation à celle vécue par l'Udps récemment dans plusieurs assemblées provinciales du Grand Kasai et de Kinshasa où ses membres avaient jeté leur dévolu sur les candidats du FCC moyennant une corruption massive avec des montants fort alléchants et des promesses mirobolantes.

Dans son analogie, il fait abstraction de la corruption



**Lambert Mende Omalanga** des membres du FCC par l'Opposition, il met en relief plutôt la trahison dont ils ont fait montre. Il en a profité pour dénoncer la présence de plusieurs moutons noirs du FCC dans toutes les institutions du pays.

A son avis, ceux-ci avaient adhéré à cette plateforme politique plus par intérêt mesquin que par passion sincère.

Ils ne peuvent, par conséquent, accepter le sacrifice suprême pour la défense de la cause du FCC et de son Autorité morale. Une campagne d'assainissement doit être lancée dès maintenant pour mettre hors d'état de nuire toutes ces brébis galleuses qui conspirent jour et nuit contre le camp du FCC. Car, à cette allure, l'élection du Bureau définitif du Sénat risque de tourner au cauchemar d'abord puis au drame ensuite pour le camp de l'ancien Président de la république, si l'on n'y prend garde.

**L'alerte donnée par Bahati Lukwebo**

L'expérience vécue lors de l'élection du Gouverneur de Sankuru montre clairement qu'une lutte fratricide sans merci se livre présentement au sein du FCC.

La raison à la base de ce conflit meurtrier impitoyable est simple à deviner : tous ces regroupements politiques combattent farouchement le PPRD à qui ils reprochent de les avoirs utilisés comme marche-pied pour accéder à la tête de toutes les institutions du pays.

Ils sont ainsi déterminés à lui rendre la monnaie de sa pièce par tous les moyens et dans la discrétion la plus absolue pour éviter la foudre de l'Autorité morale



**Modeste Bahati Lukwebo** du FCC, une personnalité au cœur de marbre, glacé à satiété.

Vu sous cet angle, l'acte de témérité posé par le Président de l'AFDC/A est soutenu vivement en catimini par une frange importante des cadres du FCC tirant les ficelles dans l'ombre. Les mises en garde, les intimidations et les menaces proférées à l'endroit des signataires de la Charte du FCC tentés par le démon de la défection risquent de ne produire aucun effet.

D'autre part, le dédoublement de l'AFDC opéré à la sauvette et prouvant qu'on est indéniablement aux abois est nul et de nul effet car il viole ouvertement les prescrits de la Constitution à cette période postélectorale. A ce sujet, Bahati Lukwebo vient de porter plainte à la Cour de Cassation contre Néhémie Mwilanya, Nene Nkulu et Steve Mbikayi pour faux et usage de faux. Le peuple congolais attend avec une grande impatience le jugement de la Haute Cour sur cette affaire qui surgit alors que la probité de notre magistrature est remise en cause aussi bien au pays qu'à l'étranger après l'invalidation en cascade des députés de Lamuka par la Cour Constitutionnelle en juin dernier.

**La parade de la dernière chance du FCC**

La plateforme politique de Joseph Kabila tient en laisse ses Sénateurs pour l'élection du Bureau du Sénat du 27 juillet 2019. Outre l'argent qu'on leur a été versé partiellement, en attendant le supplément après le scrutin, chacun d'eux sera doté d'un stylo à caméra lors de l'opération de vote. De la sorte, la caméra de monitoring dissimulée dans les officines donnera des éclairages sur le choix effectué par chacun des électeurs du FCC. Gare alors à la trahison.

Pour le FCC, sauver Thambwe et Boshab est une question de vie ou de mort car tous les deux vivent sous le régime des sanctions de la communauté internationale. En plus, il faut maintenir Alexis Thambwe à la tête du Sénat pour lui garantir l'impunité pour tous les crimes et les injustices commis pendant 18 ans dont les suivants :

-L'ordre donné d'abattre un avion de ligne civil en 1998 au décollage de Kindu quand il fut Porte-parole du RCD/Goma;

-Intervention dans l'arrestation de Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi, Jean-Claude Muyambo, Diomi Ndongala, Franck Diongo, Norbert Luyeye, les activistes de la Lucha, de l'UDPS, des membres de la Société Civile... la liste n'est pas exhaustive.

On met alors tous les moyens à contribution pour éviter le scénario catastrophe de 2006 qui a connu la victoire de Léon Kengo wa Dondo au Sénat au détriment de She Okitundu. Ce faisant, vouloir ou pas, Bahati ne passera jamais. Nous ne sommes pas des prophètes des malheurs même si nous sommes conscients qu'il constitue le moindre mal par rapport à Monsieur Alexis Thambwe Mwamba sur tous les plans. ■

**Le Télégramme du Congo, le journal qui anticipe l'avenir**

Panique générale dans la ruche de Joseph Kabila

L'AFDC de Bahati Lukwebo signe la dislocation définitive du mariage FCC-CACH !

Par Joseph Lounda

L'évolution de la situation politique actuelle laisse voir clairement qu'un chambardement total de l'échiquier politique national est en gestation dans les caves des officines secrètes. On ne peut pas expliquer autrement l'apparition d'une fièvre subite qui frappe indistinctement les regroupements politiques de la majorité et de l'Opposition. Et le fait que le moment choisi soit la période où le pays vogue entre la crainte et l'inquiétude en ajoute encore à la psychose générale. Récapitulons les faits pour plus de charté et de visibilité.

Genèse de l'affaire

A la suite des résultats des élections présidentielle et législatives du 30 décembre 2018, Félix Tshisekedi, leader de l'Opposition, accède à la magistrature suprême et devient ainsi le 5ème Président de la RD Congo.

Mais, grâce ou à cause, c'est selon, au tripatouillage du scrutin par la CENI de Corneille Nangaa, le FCC qui a ruiné le pays pendant 18 ans de prédation sans relâche, remporte les élections législatives, gouvernementales et sénatoriales.

Du coup, il gagne la majorité numérique à l'Assemblée nationale, au Sénat, dans les Assemblées provinciales et s'arroge le droit de former le Gouvernement central.

La plateforme CACH d'où

est issu le Président Félix Tshisekedi décide alors de faire bon cœur contre bonne fortune. A son coprs défendant, CACH opte pour la coalition avec le FCC, un conglomérat des crocodiles, des hiboux et des hyènes de la pire espèce.

Après la désignation du Premier Ministre par le FCC et sa nomination par le Chef de l'Etat, il fallait maintenant passer à l'étape de la formation de l'équipe gouvernementale. Pour ce faire, les deux parties, FCC et CACH, se réunissent depuis 6 mois pour trouver la mouture du Gouvernement mais elles ne parviennent toujours pas à accorder leurs violons.

Non seulement, le FCC tient à reconduire ses membres honnis par la population pour leurs anciens crimes mais aussi il exige le contrôle des ministères régaliens tels que les Finances, la Défense, l'Intérieur, le Portefeuille, le Budget et la Justice. D'où, blocage sur blocage au point que le pays navigue présentement à vue. Jusqu'à quand ?

Le peuple Congolais, qui est un lion tranquille, attend que le fruit pourrisse pour qu'il se déchaine avec la dernière fureur.

Désormais, la coalition FCC-CACH repose sur des supports extrêmement fragiles. A tout moment, ils peuvent s'effondrer d'autant plus que les deux alliés vivent désormais comme chat et souris.

La méfiance est totale de part et d'autre. Le professeur américain Herman Cohen a déclaré récemment que cette coalition de façade ne tiendra pas debout pendant un an. On sait que cet ancien Secrétaire

d'Etat de l'Administration Bush ne balance jamais des paroles en l'air. Wait and see.

Le coup de tonnerre

Fidèle à sa devise sacrée, le Télégramme du Congo, le journal qui anticipe l'avenir, votre support médiatique avait prédit le divorce fracassant opéré présentement entre le FCC et l'AFDC dans son édition n°106 du jeudi 31 janvier 2019, sous le titre à la Une : « Après détournement des fonds de campagne de Shadary, FCC : l'heure des règlements de comptes et de l'implosion a sonné !, AFDC, AAC, AAA... se rallient au CACH ! Vital Kamerhe, Premier Ministre ! Le Président Kabila et le PPRD n'auront que des yeux pour pleurer ! »

Et dans l'édition n°114 du mardi 21 mai 2019, le Télégramme du Congo avait titré à la Une : « Le realpolitik sonne le glas du mariage d'intérêt, L'AFDC met le feu à la case du FCC »

Et voici qu'à ce jour (juillet 2019), la rupture entre les deux anciens partenaires et alliés est bel et bien consommée. En effet, sur décision des Présidents des regroupements politiques du FCC, le Sénateur Bahati Lukwebo, Président de l'AFDC/A a été radié de la plateforme de Joseph Kabila. En attendant, d'autres larrons ne manqueront certainement pas de l'imiter pour asséner le dernier coup fatal au FCC et à son autorité morale. Et pourtant, aux yeux de l'opinion nationale, le péché dont il est accusé n'est qu'un prétexte fallacieux monté de toutes pièces pour le diaboliser et l'écartier comme un malpropre, un pestiféré du premier degré!

Coup de projecteur sur le prétendu manquement de

Bahati Lukwebo

Il sied de préciser ici qu'au sein du FCC, seuls deux partis politiques sont les porte-étendards de cette plateforme politique ; le PPRD de Joseph Kabila et l'AFDC de Modeste Bahati.

Par conséquent, ce sont eux qui ont rafflé la majorité des voix lors des élections législatives, gouvernementales et sénatoriales. Toujours est-il que depuis l'installation des institutions du pays, l'Assemblée nationale, la Primature, le Sénat, les Assemblées Provinciales... seul le PPRD s'accapare de tous les postes de premier plan. L'AFDC est purement et simplement rejetée dans la poubelle lors des partages des responsabilités. C'est ainsi que le Président de l'AFDC a décidé de ne plus se laisser faire en ce qui concerne la présidence du Sénat : ou c'est lui ou c'est rien.

A sa grande déception, l'Autorité morale du FCC a imposé les noms de Thambwe Mwamba Alexis comme Président et de Boshab Evariste comme 1er Vice-Président de la Chambre Haute. Ce qui a fait monter la colère de Bahati Lukwebo jusqu'au paroxysme. Ainsi, faisant fi de toute pression et intimidation, Bahati Lukwebo a décidé de déposer et de maintenir sa candidature à ce poste. Pour ce crime de lèse-majesté, il a été d'abord suspendu puis radié du FCC.

Les retombées du divorce

Actuellement, le camp de Kabila se livre à une vaste opération de débauchage dans le rang de l'AFDC. Les députés, les gouverneurs, les sénateurs de ce regroupement

politique font l'objet actuellement de corruption pour les uns et d'intimidations pour les autres pour rester fidèles à la Charte du FCC qu'on leur avait fait signer au pas de charge. Et pourtant, les statuts de l'AFDC stipulent clairement que tout membre de ce regroupement qui fait défection perd automatiquement la qualité qu'il revêtait en appartenant à ce parti. En clair, tous les députés de Bahati qui vont rallier le camp du FCC perdront automatiquement leurs statuts de parlementaires. Les intimidations du FCC ne sont que des coups d'épée dans l'eau.

Le FCC craint plus que tout l'orientation que Bahati Lukwebo peut donner à sa plateforme après son limogeage par son Autorité morale.

On assiste ces derniers temps à des élucubrations ahurissantes des thuriféraires de Kabila sur toutes les chaînes de télévisions dans la campagne de « clarification » éronnée des clauses de la Charte du FCC. On prétend qu'une fois qu'on l'aura signée, on ne peut plus recouvrer sa liberté de manoeuvre c'est-à-dire on doit rester fidèle et même esclave de ce pacte jusqu'à la mort!

Les scénarios possibles

Désormais, le bon sens commande qu'on gèle encore plus la publication du Gouvernement Central. Car, Bahati Lukwebo possède dorénavant entre ses mains trois cartes jockers à jouer sur la table :

1ère carte

Avec son lot important d'étus dans les institutions du pays, l'AFDC signe un pacte avec Lamuka, Ensemble et les Indépendants pour constituer une 3ème Force dans la sphère politique congolaise. Dans ce cas, le FCC et CACH seront mis dos au mur.

2ème carte

Grâce à ses nombreux représentants à l'Assemblée nationale, au Sénat et dans les Assemblées provinciales, l'AFDC/A reste autonome et réclame sa part de gâteau dans les bureaux de chacune de ces institutions.

Dans ce cas, on devra procéder à la requalification de la majorité dans la constitution du Gouvernement et de toutes les autres institutions. Ce scénario donne des insomnies et des cauchemars au FCC.

3ème carte

L'AFDC/A coalse avec CACH et LAMUKA pour changer totalement la configuration de l'espace politique tout entier. Dans ce cas, les anciens criminels du FCC seront contraints de s'exiler eux-mêmes et sur la pointe des pieds. Pour qui va sonner le glas? ■

Le Télégramme du Congo, le journal qui anticipe l'avenir

Le Télégramme du Congo

After détournement des fonds de campagne de Shadary
FCC : l'heure des règlements de comptes et de l'implosion a sonné !
AFDC, AAC, AAA... se rallient au CACH !
Vital Kamerhe, Premier Ministre !
Les défis qui attendent le Président Félix Tshisekedi !
Kibali Goldmines, le plus grand fossoyeur de l'économie Congolaise sous perfusion !
Joseph Kabila Kabange, un héros sans le savoir !

Le realpolitik sonne le glas du mariage d'intérêt
L'AFDC met le feu à la case du FCC !
Du riffi au sein de l'UDPS
Jean-Marc Kabund crache sur le Président Félix Tshisekedi !
Moïse Katumbi conduit la dépouille mortelle de LAMUKA à la morgue !